



HAL
open science

Conclusion. Connaissances et relations

Claude Sorbets

► **To cite this version:**

Claude Sorbets. Conclusion. Connaissances et relations. Thierry Berthet, Olivier Costa, Rodolphe Gouin, Xabier Itçaina et Andy Smith (dir.). Les nouveaux espaces de la régulation politique, L'Harmattan, pp.309-319, 2008, Logiques politiques, 978-2-296-05668-8. halshs-00332900

HAL Id: halshs-00332900

<https://shs.hal.science/halshs-00332900>

Submitted on 22 Oct 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Conclusion

Connaissances et relations

Claude Sorbets

Il est possible d'entreprendre ou de conclure une réflexion sur les connaissances possédées, produites et communiquées, en reprenant les questions que Vincent DESCOMBES (1983) qualifie d'épistémologique (« Comment savez-vous ? ») et d'analytique (« Comment dites-vous ? »).

Nous pensons que l'on doit compléter ce questionnement par deux autres cadrages définitionnels : l'un à partir de la question méthodologique « Comment faites-vous ? » et l'autre de la question synthétique « Comment êtes-vous disposé ? ».

Il s'agit bien en effet, quelles que soient les propositions en cause, qu'elles soient textuelles ou objectives – ce qu'est un centre de recherche en étant un lieu de production d'études – d'explicitier « ce qui se passe ici », pour reprendre la formule goffmanienne.

En d'autres termes, il convient de comprendre les conditionnements qu'un cadre de l'expérience, dans son évolution constitutive, permet ou interdit, dans la durée, en matière de savoirs mis en forme en son sein. Les réponses à ces questions sont à la fois le fait des acteurs *in situ* et pour partie l'effet du milieu contextuel.

INTENTIONS EN CAUSE

Notre intention est bien ici d'esquisser collectivement une réflexion relative [aux processus cognitifs mis en œuvre à travers une structure relationnelle] (CONEIN, FERRAND et LAZEGA, 2004) dans la constitution d'un centre de recherche – du CERVL – et dans son évolution.

La question de la raison de constituer un centre de recherche appelé Centre d'Études et de Recherche sur la Vie Locale s'est posée à l'origine, sans doute de façon quelque peu confuse ; en premier lieu, au regard du terrain d'investigation ou, plus exactement, à l'origine au moins, d'observation. L'objet était sans doute plus clairement défini : le titre du colloque fondateur *Les facteurs locaux de la vie politique nationale*¹, en indique sinon les contours tout au moins les perspectives. On peut souligner rétrospectivement que le choix de base, l'option qui s'actualisera au fil des ans, est définissable à partir de quatre traits composés pouvant identifier son programme : politiste et pluridisciplinaire, pragmatique et pluraliste, qualitatif et comparatif, focalisé sur les conditions institutionnelles et organisationnelles de la régulation sociopolitique localisée.

Pour le CERVL, l'intérêt pour la vie locale, vs la vie politique nationale, répète le clivage des représentations Paris - province, redoublant d'autres dissociations telles que niveau national - étatique – niveau local des institutions. L'existence à l'IEP de Paris du CEVIPOF², appelle en quelque sorte la constitution de centres symétriques localisés dans les « instituts d'équilibre » que sont les IEP de Grenoble et de Bordeaux, bénéficiaires d'une association privilégiée dans le cadre des affectations des ressources de la Fondation nationale des sciences politiques. Le CERAT³ à Grenoble, le CEAN⁴ et le CERVL à Bordeaux peuvent être ainsi disposés par rapport au CEVIPOF et à un degré moindre du CERI⁵.

La question de « l'objet local » va poser, dans les années soixante-dix, un problème de positionnement du CERVL, à la fois du point de vue disciplinaire (urbain, sociologie vs

¹ Centre d'études et de recherche sur la vie locale, *Les facteurs locaux de la vie politique nationale*, Actes du colloque des 8 et 9 novembre 1969 de Bordeaux, Paris, Pedone, 1972, coll. « Vie locale ».

² Centre de recherches politiques de Sciences Po.

³ Centre de recherche sur le politique, l'administration, la ville et le territoire.

⁴ Centre d'étude d'Afrique noire.

⁵ Centre d'études et de recherches internationales.

local, science politique), notamment par rapport à Grenoble (CERAT), et du point de vue politique - épistémologique (marxiste - théoricien/libéral - empiriste). Ceci d'autant plus que le local peut se dire dans un double registre : sociétal - sociologique et institutionnel - politologique. Un « petit » problème en fait, dans la mesure où ce qui est en premier lieu affecté, ce sont moins les travaux qui seront réalisés ici que l'image que les chercheurs auront d'eux-mêmes à partir d'une présence ou d'une absence dans des débats internes au milieu, à la communauté scientifique, de rattachement.

La fabrication d'un récit de nature historique sur le changement d'un organisme du type « centre de recherche » est nécessairement à hauts risques : le cercle herméneutique pouvant conduire à un exercice interprétatif sinon complaisant tout au moins simplificateur des évolutions intervenues, que ce soit dans le milieu ou *in situ*, dans le dispositif de recherche. Ainsi, il en est du fait de poser que le changement d'un laboratoire s'inscrit dans des évolutions à la fois de positionnement relatif et de composition interne. Est-ce bien le même centre dont on parle en 1966 et 40 ans après ? Pour partie, certaines personnes, certains lieux, donnent le continuum ; mais par ailleurs, il y a des marquages institutionnels forts qui modifient la réception (par exemple être une URA⁶ puis une UMR⁷ du CNRS).

La raison à l'œuvre que l'on est incité à expliciter dans le cours des choses est déjà à effets conditionnant. En suivant la topique analytique boudonienne relative aux théories en sciences sociales, on pourrait soutenir des points de vue très différents en actualisant une perspective soit rationaliste (l'acteur sait pourquoi il fait ce qu'il entreprend) soit inverse (il est agi par des forces qu'il ignore : des effets de classe, de traditions, des habitus, etc.). En tout état de cause, le CERVL a été, me semble-t-il, une construction qui a suivi un sentier de dépendance un peu flou, une évolution tendancielle qui a permis une production d'études diversifiées, parfois hétérogènes, souvent distribuées autour d'une ligne cohésive des recherches ; une production de connaissances que l'on peut dire métaphoriquement, ajoutant des pierres à un *opus incertum* se constituant dans la durée. Ce qui peut être vu comme le savoir capitalisé produit à la fois individuellement et collectivement.

Le développement des centres de recherche en science politique (ou sciences politiques ou science du politique) a été sans doute fortement induit organiquement par le CNRS, mais a été et demeure, aussi, influencé par l'appui fonctionnel des instituts d'études politiques.

Une nouvelle ligne de partage de façons de faire de la recherche en science politique se manifeste avec le développement à la fois de la démarche d'enquête de terrain, comme pratique normale de l'activité du chercheur, et d'un nouveau format organisationnel national, et de plus en plus transnational, sur la base de réseaux de laboratoires ou le plus souvent de certains chercheurs. Les deux dimensions peuvent être actualisées dans la forme des pratiques d'un même chercheur ou de plusieurs chercheurs, les uns étant polarisés davantage par l'un ou par l'autre des aspects professionnels du métier de chercheur. On aura ainsi de plus en plus des enquêtes de terrain soit monographiques (portant sur un objet-site) soit comparatistes (portant sur un échantillon raisonné de sites *vs* des mises en réseau de chercheurs engagés dans des démarches comparatistes transnationales.

Corrélativement, les statuts et les carrières des chercheurs tendent à se différencier, que ce soit par la réduction des profils d'un chercheur FNSP⁸ par rapport au chercheur CNRS⁹, que ce soit entre chercheurs et enseignants-chercheurs. L'interchangeabilité des positions et des situations rend la distribution des jeunes universitaires, au sortir de la thèse, aléatoire, au gré des opportunités de recrutement de plus en plus difficiles, voire problématiques. Les relations quotidiennes entre enseignant - chercheur et chercheur - enseignant sont, au moins dans les Instituts d'études politiques, et spécialement à Bordeaux, médiatisées par les appartenances du plus grand nombre aux centres de recherche locaux. Là encore, les synergies avec les établissements d'accueil que sont les IEP sont tout à fait stratégiques (notamment au regard des critères mis en avant pour valider des masters recherche).

⁶ Régulation, ressources humaines et économie publique.

⁷ Unité mixte de recherche.

⁸ Fondation nationale des sciences politiques.

⁹ Centre national de la recherche scientifique.

Notre intention est aussi d'ajouter à la dimension collective de l'évolution de cette forme d'activité, quelques remarques complémentaires. Une de celles-ci est relative aux apports que l'on peut penser devoir imputer à des personnes individuées non tant parce que l'on croit qu'il faut sacrifier à quelque tendance spontanée héroïsante mais bien parce que les effets sociaux passent par des inscriptions personnalisées dans des configurations et dispositifs d'interaction sociale. Qui ne peut comprendre de la sorte les effets associés aux relations, à travers de personnes, de groupes définis dans le monde universitaire? Les protagonistes du développement autonome de la science politique se sont représentés engagés dans des luttes universitaires et disciplinaires « pour la reconnaissance », en premier lieu « contre les juristes » vus « résister au changement ». Après tout, les Instituts d'études politiques de la première vague, celle des années post-Libération, se sont bien établis en se démarquant des facultés de droit et de leur conformisme social et politique et en validant la double référence d'une science politique, science certes de l'institution mais aussi et d'abord du pouvoir. Le fait que la science politique ait dès lors deux lieux institutionnels d'enseignement « associés - rivaux » demeure la réalité actuelle, celle inscrite dans notre École doctorale.

EN LA PERIODE INITIALE...

En cette période, la recherche demeurait, localement au moins, le fait d'enseignants « amateurs » ayant peu ou pas d'expérience de recherche collective. Les choses ont changé lorsque le milieu universitaire a vu s'organiser des équipes de recherche en lesquelles des chercheurs « professionnels » ont trouvé le cadre de leur carrière complète, et non pas seulement un lieu d'accueil provisoire ou transitoire dans un développement d'une vie d'universitaire, comme un temps le permettaient les quelques postes de chercheur FNSP.

La question des représentations collectives¹⁰ du lieu de travail et du métier du chercheur en sciences sociales peut sans doute faire l'objet de réflexions analytiques de niveaux différents. Les réponses ne sauraient en tout état de cause être réductibles à des considérations générales tendant à typifier, voire à définir des idéaux types, ce qui est de l'ordre des horizons de vie professionnels.

C'est partir de bien loin penseront, peut-être, les jeunes chercheurs du CERVL de 2005. Pourtant c'est sans doute dans cette dimension de tradition que peut se comprendre ce qui est la spécificité d'un lieu de travail qu'est *leur* laboratoire de recherche. Ce qui peut être appelé un lignage : une généalogie plus qu'une genèse. On pourrait dire que le CERVL a été créé par des professeurs de « droit public et science politique » qui ont eu dans leur formation personnelle une expérience politologique, souvent à l'IEP Paris, et qui se sont retrouvés ensuite, une fois « agrégés », dans la ville où Maurice Duverger est devenu le spécialiste français des partis politiques et où il a été le premier directeur de l'Institut d'études politiques de Bordeaux ; établissement universitaire dont le Centre universitaire d'études politiques avait été la préfiguration.

Le CERVL a été constitué au confluent – non complètement explicité bien sûr – de la démarcation par rapport à l'IEP Paris et au CEVIPOF, de l'« expérience » du gouvernement anglais d'Albert MABILEAU (1953), et de celle faite par Jean-François Médard des études de *Community studies*. Un ensemble de perspectives de recherches qui se retrouveront au centre des enseignements donnés dans le troisième cycle de la FNSP qui préludera au troisième cycle de science politique proprement dit que nous connaissons encore sous la forme du master recherche relayant le DEA de science politique – *Gouvernement local*.

On aura une longue lignée qui conduira, *via* Jacques Lagroye et Jean-Claude Thoenig, d'A. Mabileau vers l'état présent dont je constitue une des dernières moutures ayant tenté d'apporter une pierre à la réflexion sur le « pouvoir local », notamment dans la recherche collective sur les villes moyennes et au sein du séminaire « Questions et lectures théoriques » en lequel j'ai voulu que soit assumé un esprit critique par l'entremise de ce que j'ai appelé la « lecture au près ».

¹⁰ Christian GUIMELLI écrit « L'ensemble des connaissances, des croyances, des opinions partagées par un groupe à l'égard d'un objet donné », in GUIMELLI (1994).

En tout état de cause, dès l'origine, des lignées de références se mettent en place : celles de Robert A. Dahl, Nelson W. Polsby ou Floyd Hunter, en particulier avec l'actualisation localisée de J. Lagroye, analyste de Jacques Chaban-Delmas à Bordeaux, re-naturalisant les notables localement « historicisés » par André-Jean Tudesq, la relation des « associés-rivaux » et sans doute la question des élites spécialisées replacées dans l'autre « héritage américain » transféré par Michel Crozier et dont le CERVL aura sur place un temps un des fleurons, J.-C. Thoenig, qui saura partager le point de vue sociologique avec celui du tenant du « pouvoir local » dont A. Mabileau se fera un inlassable promoteur dans une période où la contradiction centrale était ailleurs : entre libéraux et marxistes et pouvait certes de ce fait concerner l'autre centre de recherche, celui de l'IEP de Grenoble, le CERAT, lieu où François D'Arcy, Pierre Kukawka, Sylvie Biarez et d'autres réalisaient l'étude sur Roanne (BIAREZ, 1973), et ignorer celui de Bordeaux, où pourtant J.-F. Médard puis J. Lagroye analysaient des systèmes de leadership locaux et nationaux.

Le CERVL se positionne, dès le départ, dans une ligne que l'on pourrait dire institutionnelle pour ne pas dire conformiste voire respectueuse des autorités politiques ! Comment ne pas voir qu'un tel centre ne pouvait devenir une « école », au sens d'un lieu doté d'une cohérence réflexive (ce qu'aurait pu être un centre toulousain sous la conduite d'un Raymond Ledrut trop tôt disparu) ?

Le CERVL c'est donc un centre de documentation devenu centre d'étude et de recherche sans maître à penser mais avec une tutelle – support exemplaire, l'IEP : un couplage qui ne se démentira jamais alors même qu'année après année la recherche deviendra une dimension (ou un attribut) clé de l'activité de Sciences Po Bordeaux, de Claude Emeri à Robert Lafore en passant par Pierre Sadran, les successeurs à sa direction d'A. Mabileau relayant Marcel Merle après le départ à Paris de M. Duverger.

Dans cette succession de directeurs se perd un peu ce qui s'est passé en fait et qui est passible de la référence à l'institutionnalisation : un centre qui, associé initialement à la seule FNSP, se trouvera reconnu par le CNRS en tant qu'unité de recherche puis d'UMR. C. Taylor nous a appris à voir dans l'institution des faces identitaire et instrumentale. Il est possible aussi d'opérer une clarification des évolutions, intervenues ou en cours, des choses à partir des dimensions processuelle et formelle.

PEUT-ON DEFINIR CE QU'UN LABORATOIRE DE RECHERCHE EN SCIENCE POLITIQUE CONSTITUE ?

C'est une forme sociale difficile à définir au regard des critères habituels de typification des activités. Ainsi peut-on dire que le CERVL est une entreprise économique, une entreprise de services ? L'emploi de la référence à l'entreprise n'est pas totalement absurde : c'est bien une entité de production de biens par des salariés engagés dans des relations marchandes avec des commanditaires et sans doute présents sur des marchés.

Cependant la relation productive est singulière dès lors que c'est une entreprise publique dont la finalité première est de produire de la connaissance collective. Ici les dimensions « applications technologiques » ou des « brevets déposés » sont au mieux approximatives. On y contribue toutefois à produire ou à reproduire des agents économiques en les dotant de connaissances spécialisées, notamment des bases de ce qu'Anthony Giddens appelle « double herméneutique » : la connaissance des façons dont on peut les penser une fois entrés dans l'activité professionnelle ! On peut même recaler le fond de l'expérience du cursus des IEP, celui de savoir « faire des plans » de dissertation générale comme l'esprit même du chercheur dans sa relation analytique – critique avec le monde ambiant. Les façons de dire et de redire les choses contribuent à la constitution des choses de la vie sociale !

Le problème est, en fond, sans doute celui des représentations collectives dominantes de « la science », avec leurs connotations positivistes. Il y a aussi un problème de fonds, de financement de la recherche publique : les unités de recherche ont dû s'habituer à l'idée que chacune doit trouver par elle-même ses moyens de faire des recherches, c'est-à-dire d'entrer dans des relations contractuelles avec des commanditaires intéressés par ce que les chercheurs peuvent produire. En matière de connaissances en sciences sociales, ce besoin social n'est pas aussi évident qu'en physique ou en chimie. Un esprit leibnizien pourrait dire que les choses

sociales vont de pair, en générant le problème et des solutions : des flottements dans les régulations et actions sociopolitiques et des spécialistes pour en clarifier ou expliciter de façon experte les termes des échanges et les origines des changements !

Un laboratoire de recherche tel que le CERVL peut être vu comme une « embarcation » où nombre d'éléments sont montés, les uns durablement d'autres pour un temps, tous partageant plus ou moins un destin collectif rythmé par des évaluations extérieures et des conditionnements de renouvellement périodique de l'association du « labo » au CNRS. Ce qui permet au navire de continuer à voguer en quelque sorte ! Les directeurs d'unité, en capitaine de route, s'efforcent généralement d'être des supporters – volontaristes et altruistes – de visions mandevilliennes faisant de la poursuite par chacun de son intérêt personnel la base actualisée du bonheur collectif et du développement de ce qui devra être reconnu comme une affaire personnelle constitutive d'une affaire quasi familiale. Le bonheur et/ou la galère, si on file encore une dernière fois la métaphore.

Ne soyons pas dupes toutefois de l'effet distordant de telles métaphores qui peuvent être vues répéter le défaut fondamental des recherches de l'École de Chicago dans la considération aussi bien de la ville que de la famille dans le nouveau contexte urbain du début du XX^e siècle. De telles distorsions, on le sait, ont été stigmatisées par la sociologie urbaine « française » d'inspiration marxiste soulignant les enjeux de luttes sociales pour l'espace là où les disciples de William I Thomas, Robert E. Park ou Ernest W. Burgess voyaient des contextes et des effets écologiques désorganisateur.

La référence à ce débat n'est pas, pour la compréhension de ce qu'est le CERVL, cosmétique ou pas seulement : elle permet de situer une des lignes de tension actives dans le champ sociologique et politologique de la période 1960-1980 qui, au-delà de la « question urbaine », amenait à des questionnements des chercheurs sur les bases épistémologiques de leurs énonciations. Chacun se trouvait sommé de devoir tenter de répondre aux questions fondamentales que sont : Comment savez-vous ? Comment dites-vous ? Comment faites-vous ? Comment êtes-vous disposé ? Les unités de recherche qui se constituaient dans cette période elles-mêmes se retrouvaient se positionner ou être distribuées dans des univers imaginaires de positions théoriques relatives et de façon associée pouvant être comprises ou non dans tel ou tel réseau d'institutions amies et de références utiles pour l'étayage de programmes paradigmatiques en lutte pour les positions de reconnaissance, dans des jeux où Richard Sennett pointerait sans doute des rhétoriques mêlant des dimensions de logos et de mythos (Sennett, 2001).

En tout état de cause, on peut, une fois ces corrections préalables effectuées, prendre appui sur la métaphore héraclitienne du fleuve, du pont – et pourquoi ne pas y placer un navire, le navire « CERVL » ? – pour pointer diverses dimensions caractéristiques de la constitution d'un ou de « ce » « laboratoire de recherche » en science politique ; un centre de recherche progressivement aspiré dans les courants et les remous des institutions mères, en premier du lieu du CNRS et devenu un lieu d'accueil, dotant d'attributs utiles les personnes qui s'y trouvent acceptées à l'embarquement.

UNE EQUIPE DE RECHERCHE SUR LE POUVOIR ET LES « TERRITOIRES »

On doit ici prendre en compte deux séries de dimensions : la première relative aux terrains et territoires, la seconde aux spécialités et généralités, donc l'une correspondant à l'espace de référence du CERVL dans leurs évolutions, l'autre aux thématiques et programmes collectifs dans leurs involutions. Au tournant des années quatre-vingt, le changement de raison, associée à l'acronyme « CERVL » – désormais décliné par la topique de l'objet – terrain « Pouvoir, Action publique, Territoire » – correspond à la fois à une identité plus forte de l'équipe de recherche et sans doute à un dessein de correspondance avec les évolutions contextuelles, donc à une étape nouvelle dans l'institutionnalisation du centre de recherche dans la phase de la référence territoriale dans l'action publique en France comme à l'extérieur, en Europe bien sûr et dans le monde en général où le couple notionnel « global - local » tend à supplanter l'ancien « local - national ».

Terrains et Territoires

D'un local ringardisé à un territorial relooké, le CERVL, redéfini par la nouvelle raison sociale, se trouve porté par le mouvement de décentralisation des 25 dernières années qui fait du niveau local en France et ailleurs une dimension et un enjeu central de la régulation sociopolitique.

L'autre pôle des recompositions politico-administratives qu'est l'Europe sera un terrain également propice à la recherche à la fois sur le lieu institutionnel Union européenne en formation et sur les effets localisés de ses politiques publiques régionalisées. Les travaux de Andy Smith, de Olivier Costa ou encore de Evelyne Ritaine et Xabier Itçaina en sont des exemples.

Spécialités et Généralités

Au centre de la discipline, les 25 dernières années font une place toute particulière à l'analyse des politiques publiques. Ce qui constituera une double base de reconnaissance pour les travaux menés à Bordeaux, de la part du CNRS et des potentiels commanditaires publics et privés engagés dans des démarches d'évaluation, en particulier dès lors que les réformes de décentralisation conduiront à une prévalence de la dimension territoriale par rapport à la dimension sectorielle de l'action publique recomposée.

Leadership territorial et « pouvoir local »

Une ligne de cohérence va de J. LAGROYE analyste de « Chaban-Delmas à Bordeaux » (1973), objet considéré comme un exemple particulier d'un leadership urbain permettant de réfléchir sur les articulations de la société et du politique à partir des positions constitutives d'états de notabilité ou de notable, à aujourd'hui (SMITH et SORBETS, 2003). La relation faite entre « élites politiques » et l'information (MABILEAU et TUDESQ, 1980) possédée comme celle entre niveaux local et national d'activation de réseaux de pouvoir (MABILEAU, 1985) ouvre sans doute des pistes de recherche mais n'a jamais abouti à des théorisations à même de s'imposer comme perspective d'école, soit par défaut de force soit par déficit d'intention en cette orientation.

Le CERVL comme forme, pour reprendre une terminologie simmellienne, doit être considéré avec ses deux moteurs, ou boosters, que sont l'internationalisation et la commande d'études et d'expertises contractuelles. À un second niveau, qui n'est plus celui de ses perspectives d'orientation pragmatique mais celui de son plan d'organisation stratégique, le CERVL est estimé avoir un format conforme, par ses orientations européennes en particulier, aux perspectives d'une recherche à repenser en réseau international et comparatiste.

La recherche comme activité professionnalisée

L'internationalisation peut être comprise comme effet et comme cause d'un alignement sur des modèles anglo-saxons de la recherche en sciences sociales. Une des manifestations de cette évolution tendancielle est le développement des publications de séminaires et de colloques dont des réseaux transnationaux de connivence sont les promoteurs et organisateurs.

Dans le même temps l'autre face de la recherche, celle du développement des enquêtes empiriques, se manifeste associée à la recherche contractuelle. Au sein du CERVL, ceci se traduit par de nouvelles ouvertures de terrains : laboratoire de science politique, le CERVL voit en effet ses terrains se « proposer », de l'Europe du Sud à celle de l'Est, du Nord, du continent américain au continent asiatique. Ainsi le « local » est devenu « territorial » et l'emprise des recherches de l'UMR 5116 sans limites territoriales.

La commande publique d'autorités rendues perplexes par le retrait de l'État du local constructeur du besoin légitime, des politiques rationnelles devenues un temps incrémentales puis processuelles, au fur et à mesure que la décentralisation et l'intégration européenne rendront communs la gouvernance, le *multi-level government* et la logique du montage contractuel de l'action publique. Pour le CERVL, c'est l'expertise qui devient de la sorte légitime : le Centre régional associant le Cereq au CERVL (CRACC) en est une forme instituée.

Que sont les connaissances produites ?

Les contributions réflexives au séminaire dont cet ouvrage est le témoin mémoriel peuvent être lues comme des leçons de l'expérience plus ou moins cumulatives et transférables (peut-être *via* les doctorants), et sont des illustrations du caractère divers de ce qui est doté de sens par les « chercheurs CERVL ». Ceux-ci se trouvent travailler dans un établissement universitaire qui fait de la recherche l'emblème même de son excellence et qui constitue un vivier de chercheurs-enseignants de plus en plus mobilisés par les activités d'enseignement.

L'évolution, au niveau général, des métiers de la recherche et de l'enseignement universitaires a pour effet induit de codifier la validation des productions (notamment par les publications dans les revues de référence, par les publications « à comité de lecture » ou par les citations quantifiées) mais aussi, du fait de la sensibilité accrue aux évolutions contextuelles, de rendre flous, « au niveau local », les horizons de référence, que ceci soit le fait de la commande publique ou celui des établissements universitaires supports institutionnels et organisationnels.

Le CERVL dans ses évolutions récentes en est une explicite illustration : l'universalisation des thèmes de recherche est redoublée par celle des recrutements, que ce soit comme lieu d'accueil mondialisé, pour les doctorants, ou comme site d'intégration d'enseignants et d'enseignants-chercheurs, se pensant dans des logiques de réseaux professionnels élargis transniveaux institutionnels du local au mondialisé, vecteurs stratégiques – au regard de leur centralité et de leur extension – de coopérations universitaires à formats multiples.

À la question de l'évolution des savoirs de la sorte générés, une réponse pourrait être que l'« information - connaissance » et l'« information - organisation », pour reprendre la dissociation notionnelle aristotélicienne, ont été actualisées, au sein du CERVL, « dialogiquement », par adaptations individuées et incrémentales, aux milieux localisés et globalisés, reconnus en partage. Doit-on ajouter que, peut-être de façon croissante, l'effet contextuel tend à faire de ce possible partenaire universitaire qu'est le « CERVL/Sciences Po Bordeaux » un acteur social de référence ?

REFERENCES

- BIAREZ S. (réd.), *Institution communale et pouvoir politique : le cas de Roanne*, Paris/La Haye, Mouton, 1973, coll. « Recherche urbaine ».
- DESCOMBES V., *Grammaire d'objets en tous genres*, Paris, Éd. de Minuit, 1983, coll. « Critique ».
- CONEIN B., FERRAND A. et LAZEGA É., « Présentation », *Recherches sociologiques*, vol. XXXV, n° 3 (Connaissances et relations sociales), 2004.
- GUIMELLI C., « L'ensemble des connaissances, des croyances, des opinions partagées par un groupe à l'égard d'un objet donné », in C. GUIMELLI (dir.), *Structures et transformations des représentations sociales*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1994, coll. « Textes de base en sciences sociales ».
- MABILEAU A., *Le parti libéral dans le système constitutionnel britannique*, Paris, A. Colin, 1953, coll. « Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques ».
- LAGROYE J., *Société et politique : Chaban-Delmas à Bordeaux*, Paris, Pedone, 1973, coll. « Vie locale ».
- MABILEAU A., « Les institutions locales et les relations centre-périphérie », in M. GRAWITZ et J. LECA (dir.), *Traité de science politique*, 1^{re} éd., Tome 2 : *Les régimes politiques contemporains*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, p. 553–598.
- MABILEAU A. et TUDESQ A.-J. (dir.), *L'information locale*, Paris, Pedone, 1980, coll. « Vie locale ».
- MABILEAU A., *Le parti libéral dans le système constitutionnel britannique*, Paris, A. Colin, 1953, coll. « Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques ».
- SENNETT Richard, *La chair et la pierre : le corps et la ville dans la civilisation occidentale*, Paris, Les Éditions de la Passion, 2001.
- SMITH A. et SORBETS C. (dir.), *Le leadership politique et le territoire : les cadres d'analyse en débat*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, coll. « Res publica ».

